

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12-16 juin 2006

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/9
16 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – SOMALIE 10191.1

Aide alimentaire à des fins de secours et de protection des moyens de subsistance

Nombre de bénéficiaires	2 164 000
Durée du projet	24 mois (1er août 2006–31 juillet 2008)
Quantité de produits alimentaires	170 686 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	42 511 720
Coût total pour le PAM	124 569 265

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODK: M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Attachée de liaison principale,
ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RÉSUMÉ

La Somalie, dont la population est estimée à 7,4 millions d'habitants (2005), n'a pas de gouvernement central depuis plus de 15 ans. Elle est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier et est un des pays les plus exposés à l'insécurité alimentaire du monde; le taux global de malnutrition aiguë peut même atteindre 20 pour cent dans certaines régions¹.

L'insécurité intérieure, en détruisant les moyens de production ainsi que les réserves alimentaires des ménages et en perturbant les circuits commerciaux, continue de limiter les disponibilités alimentaires. Les migrations saisonnières vers les zones de pâturage ou liées à l'emploi ont été désorganisées, et les conflits et les catastrophes naturelles ont provoqué des déplacements de populations entre les districts, les régions et les zones ayant des moyens de subsistance différents et par-delà les frontières internationales. Les populations déplacées et sans ressources rencontrent de graves difficultés pour se nourrir, notamment pendant les périodes de tension qui suivent les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme. Lorsque des produits alimentaires sont disponibles, les modes inappropriés d'utilisation et de consommation des vivres, conjugués aux conditions médiocres d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et aux soins inadaptés contribuent à plonger de nombreux ménages dans une insécurité alimentaire désastreuse. Les conflits entravent considérablement l'accès des organismes humanitaires et, avec les catastrophes naturelles, pèsent lourdement sur des écosystèmes vulnérables et déjà surexploités, ce qui provoque des situations d'urgence graves et complexes dans plusieurs régions.

Le PAM évalue régulièrement les besoins en matière de secours et de redressement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres intervenants. Les besoins d'aide alimentaire ont été réévalués selon l'évolution des besoins dans le cadre d'une série d'interventions prolongées de secours et de redressement menées depuis quinze ans. La présente intervention prolongée de secours et de redressement, la troisième pour la Somalie, a été formulée alors qu'une grave sécheresse sévissait de manière persistante. La production dans les principales régions céréalières du sud de la Somalie a été durement affectée et le bétail a été touché même au-delà de ces régions.

Les prévisions pessimistes concernant la saison des pluies allant d'avril à juin 2006 laissent présager un risque élevé de famine et de catastrophe humanitaire. La présente intervention prévoit donc, pendant les deux premières années, des besoins bien plus importants que la moyenne en ce qui concerne les secours. L'augmentation des besoins durant le premier semestre de l'année 2006 a été couverte par les augmentations budgétaires approuvées pour l'intervention prolongée de secours et de redressement en cours. Les besoins prévus durant le deuxième semestre sont inscrits au budget de la présente intervention; un appel a été lancé pour pré-approvisionner la filière alimentaire, dans le cadre des pouvoirs délégués au

¹ Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU). 2005. Analyse menée après la saison des pluies *Gu*, septembre 2005.

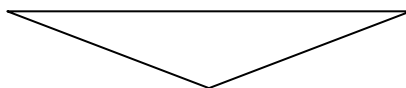


Directeur exécutif. D'autres évaluations sont en cours et des mises à jour et révisions seront fournies régulièrement.

Le but général et les objectifs de cette intervention prolongée de secours et de redressement sont de sauver des vies humaines et de protéger les moyens de subsistance, et ainsi de contribuer à la stabilité du pays et à la sécurité alimentaire des ménages des groupes vulnérables. Les interventions reposant sur l'aide alimentaire favorisent le redressement à long terme des populations touchées par les conflits et les catastrophes grâce à la création d'actifs durables et à la valorisation des ressources humaines. L'intervention prévoit des activités Vivres pour la création d'actifs et Vivres au profit de la formation, un appui nutritionnel aux personnes suivant un traitement médical et un appui à l'éducation par le biais de l'alimentation scolaire. Ces objectifs correspondent aux objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PAM.

Deux tiers au maximum des bénéficiaires ciblés devraient se trouver dans le sud et un tiers dans le nord-ouest et le nord-est de la Somalie.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'IPSR Somalie 10191.1 "Aide alimentaire à des fins de secours et de protection des moyens de subsistance" (WFP/EB.A/2006/9).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIOS

CONTEXTE GÉNÉRAL

1. La Somalie, dont la population est estimée à 7,4 millions d'habitants (2005)², est restée sans gouvernement central de 1991 à 2005. Le sud du pays est plongé dans l'anarchie tandis qu'au nord la République autoproclamée du Somaliland et l'État autonome du Puntland jouissent d'une stabilité et d'une sécurité relatives et sont dotés d'institutions gouvernementales et de mécanismes administratifs de base. Des groupes extrémistes sont présents dans toutes les régions et les rivalités entre clans sont fréquentes. La Somalie reste confrontée à une crise humanitaire et à une situation imprévisible sur le plan de la sécurité. Les chances d'un retour à la normale se sont renforcées depuis la récente élection d'un nouveau Parlement, d'un Gouvernement fédéral de transition et d'un Président; peu de progrès ont été accomplis dans la résolution des conflits régionaux et claniques.
2. La Somalie est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier et compte parmi ceux les plus exposés à l'insécurité alimentaire du monde. Le pays est particulièrement exposé aux catastrophes naturelles qui se produisent régulièrement. Le nombre considérable de personnes déplacées pèse lourdement sur les ressources naturelles, sociales et économiques déjà à peine suffisantes. Les graves sécheresses et les faibles pluies enregistrées entre 2001 et 2004 ont eu des effets dévastateurs. Les deux saisons des pluies que connaît le sud de la Somalie ont été bien inférieures à la normale en 2005 et, selon les prévisions pour 2006, les précipitations seront en dessous de la moyenne dans certaines régions, y compris dans celles qui sont considérées comme les plus productrices. Dans certaines régions, les pasteurs ont perdu la moitié de leurs troupeaux et la misère progresse, notamment dans le sud. Les mécanismes de survie adoptés, notamment la surpêche et l'abattage d'arbres pour faire du charbon de bois, ont accéléré la dégradation de l'environnement. La Somalie est le seul pays de la Corne de l'Afrique où un risque élevé de famine est prévu à partir de juin 2006.
3. L'économie somalienne est affaiblie par les profondes divisions politiques qui marquent le pays; la vie économique se poursuit en partie car l'essentiel de l'activité est locale et elle est relativement bien protégée. Les principaux secteurs sont l'élevage et l'agriculture; l'élevage fournit généralement environ 40 pour cent du produit intérieur brut et environ 65 pour cent des recettes d'exportation. Près de la moitié de la population se compose de nomades ou semi-nomades vivant de l'élevage. L'interdiction des importations de bétail en provenance de Somalie imposée par l'Arabie saoudite et les États du Golfe par crainte de la fièvre de la vallée du Rift affecte l'activité économique et les recettes déjà très affaiblies dans ce secteur. La pauvreté chronique tient en partie aux disparités qui existent entre les hommes et les femmes, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé, les décisions, l'accès aux moyens de production et la maîtrise de ces ressources. Jusqu'à une période récente, l'accès des femmes à l'éducation était très restreint.
4. Les principaux produits d'exportation de la Somalie sont le bétail, les peaux, le poisson, le charbon de bois et les bananes; les céréales, le *qat* (feuilles de *Catha edulis* mâchées à cause de leur effet stimulant), les produits mécaniques et les combustibles constituent les

² Chiffre calculé sur la base d'une population totale estimée à 6,8 millions en 2002 (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Somalie et Banque mondiale. 2003. *Enquête socio-économique 2002*. Nairobi); et d'un taux de croissance annuelle estimé à 2,9 pour cent (Banque mondiale. 2005. *Somalia – From Resilience Towards Recovery and Development*. Report No. 34356-SO).



principales importations. Malgré l'anarchie apparente, le secteur des services a progressé. Toutes les villes offrent des services de télécommunication, et les coûts des appels internationaux sont les plus bas d'Afrique. En l'absence de secteur bancaire officiel, les services de transfert d'argent travaillant dans tout le pays gèrent chaque année entre 750 millions de dollars É.-U. et 1 000 millions de dollars de fonds envoyés de l'étranger.

5. Le Président et le Gouvernement fédéral de transition élus à Nairobi en octobre 2004 ne sont pas encore réinstallés à Mogadiscio et semblent être divisés. La première session du nouveau Parlement s'est tenue en mars 2006 à Baidoa. Le gouvernement fédéral de transition est toujours dans l'incapacité de tenir le pays sous contrôle, et les conflits et l'insécurité persistent, en particulier dans le centre et le sud. Cette situation risque de se prolonger à court et à moyen termes. Les informations faisant état d'une augmentation des importations d'armes et d'une reprise des activités des groupes extrémistes, conjuguées aux divisions politiques au sein du Gouvernement, font penser que les conflits pourraient se poursuivre au centre et au sud de la Somalie.

⇒ *Personnes déplacées et rapatriés*

6. Les conflits et les catastrophes naturelles ont provoqué des mouvements massifs de populations. En novembre 2005, on estimait à environ 250 000 le nombre de Somaliens se trouvant dans des pays voisins³ et à 400 000 environ celui des personnes déplacées vivant dans des camps aux abords des villes principales, essentiellement Mogadiscio, dispersés dans les zones rurales ou vivant dans des sites de regroupement spontanés⁴. Depuis 1991, la Somalie a été ravagée par les sécheresses, les inondations, les pluies torrentielles et par le tsunami de décembre 2004. Ces catastrophes ont privé les populations de leurs moyens de subsistance, en particulier dans les régions rurales et côtières. Les pasteurs ont été contraints de migrer vers les centres urbains où ils n'ont pas les compétences nécessaires pour gagner leur vie.
7. Ces phénomènes ont fait naître des groupes importants de personnes déplacées, en particulier au Somaliland, au Puntland, à Mogadiscio, dans les régions du Shabelle, de Gedo et du Juba inférieur. Le nombre de personnes déplacées a augmenté depuis le retour de milliers de réfugiés encouragés par les tentatives engagées pour ramener la paix et par la stabilité de certaines régions⁵. Le manque de possibilités de réinsertion, notamment entravant un emploi, et l'impossibilité pour certains rapatriés de regagner leur lieu d'origine les ont poussés à rejoindre les personnes déplacées, les indigents et les autres groupes vulnérables dans des sites de regroupement. Il n'existe dans l'immédiat aucune perspective de solution durable au problème des personnes déplacées.

Sécurité alimentaire, nutrition et santé

⇒ *Impact de la crise sur la sécurité alimentaire*

8. La sécurité alimentaire est très inégale dans les quatre principales régions de Somalie. Le plus souvent, particulièrement au sud et au centre, les marchés de gros et le commerce intérieur sont contrôlés par de puissants chefs de guerre qui déterminent les prix du marché. Au niveau des districts, les marchés sont presque entièrement tributaires de la

³ Stratégie conjointe des Nations Unies pour les personnes déplacées en Somalie, juillet 2005.

⁴ Selon les statistiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 700 000 personnes sont retournées au Somaliland et 150 000 au Puntland.

⁵ Stratégie conjointe des Nations Unies pour les personnes déplacées en Somalie, juillet 2005.



production locale et des quantités minimales de produits importés destinés aux quelques familles aisées. Les frictions et les luttes de pouvoir entre clans et sous-clans rendent difficile et onéreux le transfert de nourriture des zones excédentaires en vivres vers les zones déficitaires; des droits de passage sont exigés aux postes de contrôle. La sécheresse persistante ne fait qu'accentuer ces difficultés. Les faiblesses des marchés et la concurrence par les bas prix ne sauraient être résolues uniquement par des interventions de soutien du marché; le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public sont aussi nécessaires.

9. Le Somaliland s'est déclaré indépendant du reste de la Somalie en 1991. Ses principales activités économiques sont l'élevage nomade et dans une moindre mesure l'agriculture pluviale de subsistance au sud-ouest. La loi et l'ordre ont été rétablis et la situation est stable sur le plan de la sécurité dans quatre des six régions; mais certaines zones des régions de Sool et Sanag sont toujours en proie à l'instabilité, et l'accès par voie terrestre depuis Hargeisa est difficile. Ces deux régions sont celles qui ont le plus pâti des sécheresses survenues entre 2001 et 2004, lesquelles ont détruit la base de ressources naturelles et décimé les troupeaux qui représentent le principal moyen de subsistance. Le nomadisme, pratique traditionnelle, a été perturbé et des milliers de familles nomades ont dû partir vers les villages et les villes où elles sont tributaires de l'aide de membres du clan ou de parents.
10. Le Puntland se situe au nord-est et est bordé par le Golfe d'Aden et l'océan Indien. La situation de la sécurité est stable malgré quelques conflits localisés. Depuis 1998, le Puntland a un Gouvernement autonome au sein de la République fédérale de Somalie. Les principales activités de production alimentaire sont l'élevage et la pêche. La région a particulièrement souffert de la sécheresse de 2001 à 2004, et la situation a encore été aggravée par le tsunami de décembre 2004. On estime que 60 à 80 pour cent⁶ des troupeaux des communautés pastorales ont péri ou ont été vendus. L'étendue et la durée de la catastrophe ont compromis les mécanismes de survie habituels: l'aide fournie par les membres du clan pour reconstituer le bétail est considérablement réduite, et de nombreux pasteurs n'ont pu retrouver des moyens de subsistance productifs et durables.
11. De façon générale, au Somaliland et au Puntland, l'absence de sécurité personnelle a un effet moins grave sur la sécurité alimentaire des ménages et les moyens de subsistance durables des personnes les plus pauvres que: i) les infrastructures sociales et économiques insuffisantes, encore dégradées par la guerre civile, les précipitations irrégulières et les catastrophes naturelles; ii) le fléchissement des ressources naturelles entraînant l'érosion des sols et la dégradation de l'environnement, accentuée par le déboisement pour la fabrication du charbon de bois⁷; iii) l'interdiction qui frappe les exportations d'animaux vivants vers les États du Golfe; et iv) la capacité limitée des organismes gouvernementaux locaux d'élaborer et d'appliquer des politiques et des programmes⁸. Ces facteurs continueront probablement de freiner le redressement et la reconstruction à moyen terme.
12. Le centre constitue avec le Somaliland et le Puntland la principale zone d'élevage de Somalie. Les bonnes pluies de 2004 et 2005 ont permis d'améliorer les parcours, d'accroître les disponibilités d'eau et de reconstituer le cheptel. La production ainsi que les disponibilités de bétail et de produits dérivés, notamment le lait, se sont accrues, mais d'autres saisons favorables seront nécessaires pour faire disparaître les effets néfastes de la

⁶ FSAU. 2005. Analyse menée après la saison des pluies *Gu*, septembre 2005.

⁷ Ministère du développement pastoral et de l'environnement, Somaliland, étude de cas sur le charbon de bois.

⁸ Ministère du développement pastoral et de l'environnement, Somaliland, Plan stratégique 2005–2007.



sécheresse prolongée et de la dégradation de l'environnement sur les pâturages, le nombre d'animaux et les actifs des ménages. La sécheresse, les conflits et l'insécurité qui persistent dans certaines zones restent un obstacle au redressement.

13. Dans le sud de la Somalie, historiquement considéré comme le grenier du pays, la production de céréales de base comme le sorgho et le maïs a baissé, parfois même de moitié, en raison de la sécheresse prolongée. La FSAU et le Forum sur les évolutions possibles du climat dans la Corne de l'Afrique, qui s'est réuni en mars, prévoient des précipitations inférieures à la normale pendant la saison des pluies allant d'avril à juin, crise qui risque de se prolonger au moins jusqu'à la fin de l'année. La situation est aggravée par le manque de services de vulgarisation, d'accès au crédit, de moyens de lutte contre les nuisibles et d'intrants pour les agriculteurs depuis 1991, en raison de l'insécurité chronique et de l'absence d'institutions gouvernementales efficaces. Les infrastructures d'irrigation et d'approvisionnement en eau mis en place le long des deux principales rivières Juba et Shabelle sont dans un état de délabrement avancé. La production des principales cultures d'exportation —bananes, pamplemousses et pastèques— a accusé un recul spectaculaire⁹. Le cheptel a fortement diminué dans de nombreuses zones.
14. En 2005, la plupart des régions du sud de la Somalie n'ont reçu que 10 à 40 pour cent de la quantité normale de pluies, d'où mauvaises récoltes, surpâturage et graves pénuries d'eau. La récolte du début de l'année 2006 a été la pire enregistrée en dix ans, et les deux récoltes de 2005 ont été très maigres: celle de janvier n'a atteint que 23 pour cent, parfois moins, de la moyenne d'après-guerre et celle de juillet 7 à 36 pour cent de cette moyenne. Les régions voisines des cours d'eau ont été frappées par des inondations en 2005. Le PAM fournit des secours alimentaires à 1 million de personnes victimes de la sécheresse grâce aux augmentations budgétaires approuvées pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours jusqu'à fin juillet 2006. Selon le scénario le plus probable —faibles précipitations et faibles récoltes ayant des effets néfastes sur le bétail— les besoins de secours alimentaires d'urgence devraient augmenter de façon considérable pendant le deuxième semestre de 2006.
15. Dans le sud et le centre du pays, l'insécurité continue de limiter les disponibilités alimentaires en détruisant les actifs de production et les réserves alimentaires des ménages et en perturbant les circuits de commercialisation des produits¹⁰, ce qui provoque le dysfonctionnement du marché. L'accès des organismes humanitaires est limité et les secours alimentaires n'arrivent pas toujours à destination. Les conflits compromettent également l'accès économique aux vivres, en raison des ressources financières réduites, et limitent l'accès matériel aux sources de nourriture comme les marchés. Une telle situation a naturellement des effets sur les stratégies de survie mises en œuvre, sur la sécurité alimentaire et sur les moyens de subsistance. Les migrations saisonnières habituelles vers les zones de pâturage ou liées à l'emploi sont désorganisées, et les conflits ont provoqué des déplacements de personnes vers les zones, districts et régions du pays qui offrent des moyens de subsistance et vers les pays voisins, accentuant ainsi la pression exercée sur les ressources des communautés hôtes. Ces répercussions multiples des conflits continueront probablement de se faire sentir à moyen terme.
16. Dans les régions du nord, où les conflits sont moins nombreux et la stabilité meilleure, l'insécurité alimentaire s'explique par le manque d'accès plutôt que de disponibilités. Une vigilance particulière est de mise dans les situations de forte insécurité alimentaire et de grande vulnérabilité lorsque les moyens de subsistance ont été détruits par la sécheresse,

⁹ Nations Unies. 2005. Plan de transition pour la Somalie. Nairobi.

¹⁰ FSAU. 2005. Analyse menée après la saison des pluies *Gu*, septembre 2005.



notamment dans l'est du Somaliland, dans les régions reculées du Puntland et dans les zones de rassemblement de personnes déplacées et de rapatriés autour des villes principales.

⇒ *Impact de la crise sur la nutrition et la santé*

17. Les conflits de longue durée, le déclin économique et les catastrophes naturelles sont les principales causes de malnutrition en Somalie. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont aggravées par le manque de soins de santé, les mauvaises pratiques d'alimentation du nourrisson et un système d'assainissement et d'hygiène publique insuffisant. Sur la base de données récentes provenant de postes-sentinelles, FSAU estime que les taux de malnutrition aiguë sont supérieurs à 15 pour cent dans le sud-ouest du pays. Dans la région nord de Gedo et dans la basse vallée du Juba, le taux actuel dépasserait 20 pour cent. Ces taux justifient des distributions générales de rations de complément, d'après les normes internationales.
18. Dans d'autres régions, les taux de malnutrition aiguë sont estimés à 10–15 pour cent. Des facteurs d'aggravation comme la précarité de la sécurité alimentaire et le manque d'accès aux soins de santé justifient des distributions générales de rations de complément. Seuls le nord du pays —avec quelques exceptions parmi les familles indigentes et les personnes déplacées¹¹— et les côtes enregistrent des taux de malnutrition inférieurs à 10 pour cent (voir la carte).
19. À partir d'observations faites sur le terrain, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) considère que les carences en micronutriments représentent un problème majeur de santé publique. L'anémie serait fréquente chez les femmes et les adolescentes; la carence en iode est préoccupante en raison de l'accès très limité au sel iodé. La carence sub-clinique en vitamine A est probablement l'un des facteurs contribuant aux taux élevés de morbidité¹² et de mortalité. Les aliments enrichis peuvent aider à combler les carences; lorsque le degré de sécurité le permet, l'enrichissement de la farine de blé à l'échelle locale est possible.

⇒ *Scénarios*

20. Plusieurs années de bonnes pluies ainsi que l'amélioration de la qualité des pâturages, la remise en état des infrastructures de gestion de l'eau et des mesures de protection de l'environnement seront nécessaires pour rétablir la sécurité alimentaire de base des ménages dans toute la Somalie. L'impact cumulé des catastrophes naturelles répétées, la hausse des prix des combustibles, les termes de l'échange défavorables pour le bétail, l'interdiction d'exporter des animaux vivants et les troubles intérieurs incessants compromettent la capacité de la Somalie de protéger, assurer et améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.
21. La paix et la stabilité qui s'installent progressivement au nord, même si elles restent fragiles, et la présence d'administrations locales et régionales qui travaillent au redressement et à la reconstruction dans certaines zones du centre et du sud offrent au PAM les conditions indispensables pour améliorer son soutien. En raison de la situation imprévisible sur le plan de la sécurité, du nombre élevé de personnes vulnérables et pauvres et des risques de catastrophes naturelles, la présente IPSR accorde la priorité

¹¹ Ibid.

¹² www.unicef.org/somalia/nutrition.html



absolue à la protection des vies humaines et des moyens de subsistance. Elle permettra de réduire les insuffisances constatées dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'environnement et des moyens de subsistance dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire, dont bon nombre ont subi des années de conflits et de déclin socio-économique.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS CIVILES ET LES AUTRES INTERVENANTS

22. Les administrations politiques du Somaliland et du Puntland se sont attelées au redressement et à la reconstruction. Le Somaliland élabore un plan quinquennal de développement, et son Ministère du développement pastoral et de l'environnement a mis au point des politiques de gestion des pâturages et de l'environnement ainsi qu'un plan stratégique pour la période 2005–2007; il a également commandé une étude de cas sur l'impact de la production de charbon de bois sur l'environnement et les communautés pastorales. Une politique d'éducation a été mise en application et, avec l'aide de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat, du Conseil norvégien pour les réfugiés et du PAM, deux programmes de construction d'abris pour les personnes déplacées ont été lancés aux abords de Bossaso et de Hargeisa, en employant des bénéficiaires potentiels comme main-d'œuvre. Le Gouvernement du Puntland met la dernière main à un plan quinquennal de développement et a créé un mécanisme de coordination, l'Agence d'aide humanitaire et de gestion des catastrophes. Le PAM intègrera ses activités de redressement et de relèvement aux politiques et programmes ainsi mis en place.
23. L'aide humanitaire et l'aide au développement sont coordonnées et suivies par l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie des organisations des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et somaliennes et des donateurs. En 2003, le PNUD et la Banque mondiale ont élaboré conjointement une stratégie de retour dans le pays; la Banque mondiale fait partie de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie afin de veiller à ce que les activités proposées dans la stratégie soient coordonnées avec les autres initiatives entreprises en Somalie. Le Fonds d'intervention humanitaire pour la Somalie créé en février 2004 par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires vise à améliorer les délais et l'efficacité des évaluations et des interventions humanitaires en mettant rapidement à disposition des ressources pouvant être utilisées de manière souple. L'évaluation conjointe des besoins en Somalie qui est menée actuellement par la Banque mondiale et les Nations Unies donne l'occasion d'approuver un plan quinquennal de reconstruction et de développement pour le pays. L'UNICEF appuie la reconstruction du système éducatif par le biais de sa campagne "Retour à l'école"; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) fournit une aide technique, des outils, des semences, des intrants agricoles et vétérinaires pour soutenir le développement de l'élevage, l'amélioration de la gestion des pâturages et la sécurité alimentaire grâce à la gestion de l'eau au Somaliland et au Puntland.
24. Le PAM s'appuie sur les évaluations et les analyses de la FSAU et sur le Réseau du système d'alerte rapide en cas de famine qui classent les régions exposées à l'insécurité alimentaire en fonction du degré de risque: urgence humanitaire; crise alimentaire et crise des moyens de subsistance aigus; alerte; insécurité alimentaire temporaire à haut risque; et sécurité alimentaire comportant un risque modéré à peu élevé¹³. Les informations fournies

¹³ Integrated Food Security Phase Classification. FSAU 2005. Analyse menée après la saison des pluies *Gu*, septembre 2005.



indiquent uniquement les lieux où il existe des situations d'insécurité alimentaire; le PAM a besoin pour établir ses programmes d'affiner ces informations de façon à déterminer avec précision le nombre de personnes vulnérables identifiées et les lieux où elles se trouvent.

25. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM collaborera avec la FSAU pour approfondir l'analyse de la sécurité alimentaire des ménages, du niveau du district et de la zone où se trouvent des moyens de subsistance jusqu'au niveau du village et de la communauté, analyser les mécanismes de survie et le rôle des envois de fonds de l'étranger, rassembler des informations spécifiques sur les personnes déplacées et les autres groupes vulnérables, et veiller à ce que les données recueillies et les méthodes utilisées soient normalisées. Le PAM réalisera également avec ses partenaires des Nations Unies et des ONG des enquêtes de référence conjointes en vue de l'alimentation scolaire d'urgence, des programmes de nutrition à l'intention des groupes vulnérables, et des activités Vivres au profit de la formation (VPF) et Vivres contre travail (VCT).

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

But général et objectifs

26. Le but général de la présente IPSR est de sauver des vies humaines et de protéger les moyens de subsistance, et ainsi de contribuer à la stabilité nationale et à la sécurité alimentaire des groupes vulnérables, au moyen d'interventions d'aide alimentaire qui favorisent le redressement à long terme des personnes victimes de conflits et de catastrophes naturelles récurrentes

⇒ *Objectifs*

27. Les objectifs immédiats de cette IPSR et les objectifs stratégiques du PAM et les objectifs du Millénaire pour le développement correspondants sont les suivants:
- sauver la vie des personnes frappées par les conflits et les catastrophes;
 - protéger et rétablir les moyens de subsistance, et renforcer la capacité de résister aux chocs des ménages vulnérables;
 - améliorer la santé et l'état nutritionnel des enfants, des mères, des tuberculeux, des personnes vivant avec le VIH/sida et des autres groupes à risque; et
 - favoriser l'accès à l'éducation de base, notamment pour les filles.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Aide du PAM en Somalie

28. Dans le cadre d'une série d'opérations d'urgence mises en œuvre entre 1991 et le milieu de l'année 1999, le PAM a distribué 113 310 tonnes de vivres à 1,3 million de bénéficiaires en moyenne par an. L'apparition de quelques zones relativement paisibles a encouragé le PAM à lancer la première IPSR 6073 (juillet 1999 à juin 2002), pendant laquelle 45 000 tonnes de vivres ont été fournies à 2,6 millions de bénéficiaires. La deuxième IPSR 10191, encore en cours, devait initialement couvrir la période janvier 2003–décembre 2005 et permettre d'apporter 64 534 tonnes de vivres à un nombre de bénéficiaires estimé à 2,9 millions. Cette IPSR a été prolongée pour couvrir la période allant de janvier à juin 2006 et distribuer 18 000 tonnes de vivres à 493 000 nouveaux bénéficiaires. Pour



faire face à la sécheresse qui sévit dans le sud de la Somalie, deux révisions budgétaires ont été approuvées en faveur de 1 million de nouveaux bénéficiaires pour un volume total de 71 450 tonnes de produits alimentaires jusqu'au 31 juillet 2006. Au titre de la composante "Somalie" de l'opération d'urgence régionale 10405.0 lancée après le tsunami, 3 600 tonnes de vivres ont été distribuées à 30 000 bénéficiaires en 2005.

29. Pendant ces années, les quantités de vivres distribuées ont été inférieures aux besoins prévus en raison de problèmes d'accès, de sorte que les taux de malnutrition restent élevés dans de nombreuses régions. Le PAM a doublé le volume de vivres distribués qui est passé de 11 000 tonnes en 2003 à 22 000 tonnes en 2004; plus de 32 000 tonnes ont été distribuées en 2005, soit quasiment deux tiers de plus que l'année précédente. L'augmentation récente des cas de détournement de cargaisons du PAM pourrait se traduire par une hausse des coûts du transport et un allongement des délais de livraison.
30. Dans le cadre d'un accord distinct, le Service aérien commun des Nations Unies fournit des services de transport aérien humanitaire depuis Nairobi, ce qui renforce la capacité d'intervention du PAM sur le plan logistique et opérationnel. Le Programme gère ce service aérien pour le compte de l'UNICEF, du HCR et du PNUD.
31. L'IPSR 10191.00 pour la Somalie a fait l'objet d'une évaluation d'équipe d'experts indépendants sous la direction du Bureau du Directeur exécutif (Évaluation) entre le 18 juin et le 13 juillet 2005. L'évaluation a permis de constater que les activités de l'IPSR répondaient généralement bien aux besoins humanitaires, mais aussi de souligner que les besoins dans toutes les régions dépassaient nettement les ressources globales du PAM et des autres organisations présentes en Somalie. La mission a formulé des recommandations que le PAM a acceptées. Les problèmes concernant le mode de vie des pasteurs et les conséquences à en tirer pour organiser les activités sont traitées dans un examen de l'évolution de la sécurité alimentaire effectué à la demande du Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale—ODK) et publié à Kampala en décembre 2005. Il est indispensable de comprendre le mode de subsistance des pasteurs pour mettre au point les activités permettant de passer à l'aide au redressement dans les régions du nord touchées par la sécheresse.

Schéma de stratégie de pays

32. L'aide d'urgence du PAM fournie dans le cadre de la présente IPSR prévoit la distribution générale de rations complètes ou réduites¹⁴, en fonction des besoins et des disponibilités, aux personnes déplacées et aux autres groupes vulnérables victimes des conflits et des catastrophes naturelles qui n'ont aucun moyen de maintenir leur sécurité alimentaire de base. Cette aide contribuera à renforcer la stabilité dans un contexte politique fragile.
33. La présente IPSR fournira des secours et une aide au redressement au Somaliland, au Puntland et dans le centre et le sud de la Somalie. La stratégie du PAM consiste à réduire progressivement la distribution des secours alimentaires pour passer à une aide nutritionnelle ciblée et à des activités de redressement et de reconstruction qui devraient représenter un peu moins de la moitié des activités pendant la dernière année d'exécution de l'IPSR. Étant donné la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles et les reprises fréquentes des conflits, il sera certainement nécessaire de prévoir une aide d'urgence non négligeable au-delà de 2008.

¹⁴ Voir paragraphe 45.



34. Le redressement reposera sur une double approche permettant d'ouvrir des perspectives d'amélioration durable dans les régions touchées par la sécheresse et les conflits: i) rétablir les moyens de subsistance en milieu rural grâce à la reconstruction agricole et pastorale et la remise en état des infrastructures de gestion de l'eau; et ii) reconstituer les infrastructures sociales de base, notamment le système éducatif et les services de santé primaires. L'alimentation scolaire d'urgence, l'alphabétisation et la formation technique par le biais d'activités VPF, et le relèvement du secteur agropastoral sont les éléments essentiels de cette approche. Les programmes de redressement appuyés par le PAM peuvent jouer un rôle déterminant dans le retour à la normale des communautés affectées par la guerre et les catastrophes.
35. L'aide extérieure ne pourra être réduite progressivement que lorsque la paix, l'ordre intérieur et des institutions gouvernementales actives seront rétablis.

Le rôle de l'aide alimentaire

36. L'aide alimentaire prévue dans le cadre de la présente IPSR conserve son quadruple objectif: i) sauver la vie des groupes cibles exposés à l'insécurité alimentaire et protéger leurs moyens de subsistance; ii) créer des actifs durables par le biais de la réinstallation et des activités VCT et vivres pour la création d'actifs; iii) fournir un appui nutritionnel aux femmes, aux enfants et aux groupes vulnérables atteints de malnutrition; et iv) mettre en valeur les ressources humaines et favoriser l'accès à l'éducation par le biais d'activités VCT et de l'alimentation scolaire d'urgence.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

37. La présente IPSR répondra aux besoins élémentaires des groupes de bénéficiaires suivants qui ont été identifiés par les organisations des Nations Unies, les réunions des parties prenantes et les évaluations des besoins:
- les familles d'agro-pasteurs et de petits agriculteurs touchées par la pauvreté chronique qui vivent dans les régions très exposées à l'insécurité alimentaire et ont difficilement accès aux marchés à certaines saisons;
 - les personnes pauvres exposées à l'insécurité alimentaire qui manquent de qualifications et ne savent ni lire ni écrire;
 - les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans;
 - les personnes déplacées, les rapatriés et les personnes dans la misère;
 - les enfants d'âge scolaire, en particulier dans les communautés exposées à l'insécurité alimentaire;
 - les tuberculeux et les personnes vivant avec le VIH/sida; et
 - les ménages ou les individus des communautés touchées par les conflits et/ou les catastrophes naturelles.

Nombre de bénéficiaires, assortiment alimentaire et besoins de produits alimentaires

38. Le tableau 1 récapitule le nombre de bénéficiaires par type d'intervention.

TABLEAU 1: NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'INTERVENTION			
Type d'intervention	Hommes	Femmes	Total
Secours	600 000	600 000	1 200 000
VCT/VPF	478 000	319 000	797 000
Santé maternelle et infantile (SMI)	48 500	44 500	93 000
Soutien social à d'autres groupes ¹⁵	22 000	22 000	44 000
Alimentation scolaire – Alimentation scolaire d'urgence	19 375	10 625	30 000
Total	1 167 875	996 125	2 164 000

39. Le tableau 2 présente les rations alimentaires par type d'intervention.

TABLEAU 2: ASSORTIMENT ALIMENTAIRE PAR ACTIVITÉ¹⁶						
Type d'intervention	Céréales (g)	Légumineuses (g)	Huile végétale (g)	Mélange maïs-soja (g)	Sucre (g)	Kcal/jour/personne
Secours	500	60	20			2 128
VCT/VPF	500	60	20			2 128
SMI	400	50	30	100		2 213
Soutien social à d'autres groupes	400	50	30	100		2 213
Alimentation scolaire d'urgence	150	30	20	50	20	1 073
Alimentation scolaire d'urgence (rations à emporter)			3,6 litres/mois			

40. Le tableau 3 présente le volume total de produits requis pour 2 164 000 bénéficiaires pendant 24 mois (la répartition par sexe et par secteur d'activité pour chaque année est présentée à l'annexe IV).

¹⁵ Personnes vivant avec le VIH/sida, tuberculeux, orphelins et ménages dirigés par des enfants et des personnes âgées, etc.

¹⁶Taille moyenne des ménages = six.



TABLEAU 3: QUANTITÉS TOTALES REQUISES POUR DEUX ANS (en tonnes)							
Type d'intervention	Nombre de jours	Céréales	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sucre	Total
Secours	180	108 000	12 958	4 321			125 279
VCT/VPF	60	23 910	2 869	956			27 735
SMI	210	7 812	977	586	1 954		11 329
Soutien social à d'autres groupes	120	2 112	264	158	528		3 062
Alimentation scolaire d'urgence ¹⁷	225	1 552	310	693	518	208	3 281
Total		143 386	17 378	6 714	3 000	208	170 686

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

41. Les rations distribuées dans le cadre de l'IPSR tiennent compte des préférences locales, sont composées selon les spécifications du PAM, et répondent aux recommandations formulées dans l'évaluation conjointe des besoins de 2005 et d'autres évaluations. Afin de combler les carences en micronutriments, 50 grammes de mélange maïs-soja ont été ajoutés à la ration distribuée dans le cadre de l'alimentation scolaire, et d'autres produits de l'assortiment alimentaire, comme l'huile végétale, ont été enrichis. Tous les enfants scolarisés recevront deux repas par jour. Une ration mensuelle à emporter comprenant 3,6 litres d'huile végétale sera également remise aux familles des filles qui fréquentent l'école au moins 22 jours sur 26 par mois.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Réorientation de la programmation du PAM

42. Le retour progressif à la stabilité dans le nord de la Somalie, les perspectives de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et la mise en place d'institutions administratives dans certaines zones du sud et du centre font naître un espoir de paix et de stabilité durables. Le PAM propose de réorienter comme suit les activités:

- Le PAM continuera de venir en aide aux personnes déplacées, aux victimes des catastrophes et aux autres groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire en mettant en place des dispositifs de protection sociale, et travaillera avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le HCR et les groupes de travail sur les personnes déplacées afin d'identifier les populations déplacées et rapatriées.

¹⁷ Y compris les rations à emporter remises aux filles.

- L'alimentation scolaire d'urgence, qui favorise la réouverture des écoles et encourage les populations à rentrer dans leurs foyers, sera un élément central de l'aide du PAM. Les rations à emporter destinées aux filles encourageront ces dernières à fréquenter l'école. Les activités VCT et VPF menées dans les régions exposées à la sécheresse et aux inondations favoriseront la remise en état des infrastructures sociales et économiques et celle du réseau de gestion de l'eau, le reboisement, la reconstitution et l'amélioration des pâturages, la construction ou la remise en état des routes de desserte et l'amélioration des conditions de vie.

Composantes clés du programme

43. Des mesures concrètes en faveur des femmes seront adoptées dans le cadre de l'alimentation scolaire et des activités VCT pour garantir une représentation équilibrée des deux sexes et la mise en oeuvre des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes. Les composantes secours et nutrition de l'IPSR représentent environ les trois quarts de l'aide alimentaire totale; la proportion variera chaque année en fonction des besoins. Les activités de redressement représentent environ le quart de l'aide alimentaire du PAM et prévoient les interventions suivantes.

⇒ *Intervention d'urgence sous forme de rations de secours*

44. Les composantes secours de l'IPSR 10191.1 permettent de venir en aide à 1,2 million de personnes en moyenne par an. Les autres activités sont mises en oeuvre dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles et prévoient la distribution de rations familiales à emporter ainsi que l'élargissement des dispositifs de protection sociale aux ménages touchés par les catastrophes. Afin de garantir l'accès ininterrompu aux vivres, les produits seront pré-positionnés. Le PAM élargira, si nécessaire et selon les disponibilités de ressources et les conditions de sécurité, ses activités VCT et VPF à des fins d'aide d'urgence.
45. Les groupes vulnérables recevront des rations de secours. Les personnes qui sont entièrement tributaires de l'aide extérieure recevront une ration complète de 2 100 kcal/jour. Les bénéficiaires ayant d'autres ressources (fonds envoyés de l'étranger, etc.) pourront recevoir une ration réduite de 1 700–2 100 kcal/jour. Sauf si une autre catastrophe se produit, le nombre de personnes recevant des rations de secours sera réduit progressivement.

⇒ *Intervention d'urgence sous forme d'alimentation thérapeutique et complémentaire*

46. En coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, le PAM continuera d'assurer l'alimentation des enfants atteints de malnutrition grave dans les centres d'alimentation thérapeutique et celle des personnes atteintes de malnutrition modérée dans les centres d'alimentation complémentaire encadrés par les ONG internationales. Ces activités viseront les populations vivant dans les camps de personnes déplacées ou à proximité ainsi que les populations frappées par les catastrophes.

⇒ *Aide au redressement sous forme de mesures de protection sociale*

47. Le PAM poursuivra l'alimentation collective des groupes vulnérables, l'alimentation scolaire d'urgence, les activités VPF et VCT pour venir en aide aux patients soignés dans les hôpitaux et les dispensaires, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants des rues et aux orphelins.



48. Le programme d'alimentation scolaire mené par le PAM au Somaliland et au Puntland a aidé l'administration civile à relancer l'enseignement. Le PAM propose d'élargir le programme d'alimentation scolaire d'urgence dans ces régions et dans les zones du sud et du centre où la paix et la stabilité sont rétablies.
49. Les activités VCT favoriseront la reconstruction et le relèvement en apportant un appui économique temporaire aux communautés, et plus particulièrement aux personnes déplacées, aux rapatriés et aux femmes. Cette aide permettra d'améliorer les conditions de vie dans les zones de réinstallation des personnes déplacées et des rapatriés. Les activités mises en œuvre au Somaliland et au Puntland soutiendront l'élevage, la pêche, la protection de l'environnement et les activités agro-pastorales, la remise en état de l'infrastructure sociale, la correction de l'érosion par ravinement, la fixation des dunes et la remise en état et la reconstruction des digues et des ouvrages de maîtrise des eaux.
50. Les activités VPF aideront les individus et les ménages à acquérir des compétences qui leur permettront de gagner leur vie et de survivre, y compris des qualifications professionnelles et agricoles. Les femmes, les populations rentrant dans leurs foyers et les communautés hôtes seront visées particulièrement. La formation à l'intention des femmes comprendra l'alphabétisation de base, l'initiation au calcul et une sensibilisation à la nutrition en vue d'activités génératrices de revenu. Le PAM appuiera les activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion au Puntland ainsi que dans les régions du sud et du centre.

Sélection et mécanismes d'approbation des activités

51. Les critères de sélection varieront selon le type de composante et le type d'intervention, cependant tous les projets devront:
 - être compatibles avec les politiques et objectifs de développement à l'échelle nationale ou régionale et avec les objectifs, politiques et procédures du PAM;
 - viser les régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire et les sous-groupes les plus vulnérables de ces régions;
 - être mis en œuvre dans les régions où l'aide alimentaire offre un avantage comparatif et constituer l'intervention la plus adaptée pour les groupes qui en ont besoin;
 - être conçus et exécutés avec la participation la plus forte possible des communautés; et
 - démontrer que les communautés et les participants seront les principaux bénéficiaires des effets à court terme du projet (amélioration durable de la santé, de la nutrition et des moyens de subsistance) et qu'ils en conserveront la maîtrise.

Accords institutionnels et coordination

52. Conformément à l'objectif des Nations Unies qui est de renforcer sa présence politique et ses activités de développement en Somalie, le PAM aura au moins trois bureaux auxiliaires au Somaliland, au Puntland et dans les régions du sud et du centre, et ouvrira des bureaux de terrain dans des endroits stratégiques. Cela est indispensable en raison de la taille du pays, de la faible densité de population, de la dispersion des établissements humains, du mauvais état du réseau routier, des conflits localisés et des coûts de transport élevés. Chaque fois que possible, le PAM partagera les locaux avec d'autres organisations des Nations Unies dans un souci de rentabilité et de respect des normes minimales de sécurité opérationnelle.



53. L'IPSR 10191.1 fait intervenir les partenaires dans la mise en œuvre des activités. Les services de l'administration civile, les communautés, les organisations à assise communautaire et les organisations des Nations Unies pourront proposer des projets en conformité avec l'IPSR, qui seront étudiés par un comité d'examen des projets aux niveaux du bureau auxiliaire et du bureau de pays. Des accords de collaboration détermineront les fonctions et obligations, les apports, les calendriers d'exécution, les conditions à observer pour le suivi et l'établissement des rapports et les indicateurs de réalisation des objectifs.
54. Étant donné l'ampleur des besoins, l'élargissement prévu des activités, les grandes distances et les difficultés d'accès, l'équipement et la dotation en personnel des bureaux auxiliaires et du bureau de pays seront renforcés afin qu'ils puissent faire face à l'augmentation du nombre de livraisons de produits alimentaires et veiller à ce que le ciblage des bénéficiaires, l'étude des projets et le suivi et l'évaluation (S&E) soient effectués correctement.

Partenariats

55. Le PAM participe à des activités de coordination (ou les dirige) qui intéressent le Gouvernement fédéral de transition, les administrations hôtes, les organisations des Nations Unies, les ONG locales et internationales ainsi que les donateurs.
56. Le PAM poursuivra sa collaboration avec la FSAU et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine pour rassembler et préparer les données sur la nutrition, évaluer les besoins et cibler les bénéficiaires afin d'encourager les partenaires locaux et internationaux à apporter leur aide pour la distribution des vivres du PAM. Le Programme examinera en permanence les prestations fournies afin de veiller à ce que seuls les partenaires ayant les compétences requises soient retenus. Il renforcera également les capacités des ONG locales, des organisations à base communautaire et des homologues nationaux.
57. Les opérations du PAM accordant une place toujours plus importante à l'autonomie, il est important de mettre en place un partenariat renforcé avec les autres organisations des Nations Unies et les ONG, comme c'est le cas pour le programme de remise en état du Canal de Jowhar, le programme de l'UNICEF "Retour à l'école" et les activités d'amélioration des pâturages, de l'environnement et de l'élevage appuyées par la FAO.

Renforcement des capacités

58. Le PAM renforcera les capacités, lorsque cela sera possible, par le biais des principaux services homologues. Il dispensera une formation à ses propres agents de terrain, aux ONG partenaires et aux organisations à base communautaire dans les domaines suivants: élaboration et gestion de projets et programmes, évaluation des besoins, sensibilisation aux questions de sécurité, entreposage, prise en compte de la problématique hommes-femmes, VIH/sida, gestion axée sur les résultats et S&E.

Logistique

59. En Somalie, le PAM reçoit la majeure partie des produits alimentaires à Mombasa (Kenya) d'où ils sont expédiés par mer vers Merka et Elmaan dans le sud, et parfois vers Bossaso au Puntland et Berbera au Somaliland. Les installations portuaires de Kismayo, bien qu'en bon état, sont rarement utilisées en raison de l'instabilité politique; le port principal de Mogadiscio est fermé. Suite à l'augmentation des actes de piraterie au large des côtes somaliennes, le PAM passera par Djibouti pour transborder les cargaisons à destination de Bossaso et Berbera. Ce dernier port recevra également directement des



produits destinés au Somaliland et au Puntland. Dans le sud et le centre, où il n'y a pas de ports sûrs, la seule solution est d'acheminer les produits par la route depuis le Kenya.

60. L'état délabré des infrastructures du pays continuera de limiter la capacité de livraison du PAM. Des déviations et des détours sont souvent inévitables. Dans les cas extrêmes, la livraison par voie aérienne pourrait être nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires les plus urgents. Ces éventualités imprévisibles seront prises en compte dans les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM). L'introduction du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits dans les bureaux de pays et les bureaux auxiliaires permet au PAM de mieux suivre et surveiller les mouvements des produits alimentaires des entrepôts de Mombasa, aux points de livraison avancés et jusqu'aux points de distribution finale. L'évaluation de la capacité logistique effectuée par le PAM en 2005 sera périodiquement réexaminée et mise à jour.
61. Les services de transport et de manutention sont confiés à des prestataires extérieurs sous contrat, le PAM ne possède pas lui-même de matériel de transport en Somalie. Afin de garantir les livraisons aux points de distribution finale, les transporteurs privés doivent effectuer un dépôt, en espèces sous forme de garantie bancaire, qui dans le sud peut atteindre un maximum de 100 pour cent de la valeur de fret et d'assurance des produits alimentaires. Ce système de garantie s'est révélé efficace pour prévenir le pillage des convois. Dans le sud de la Somalie, toutes les marchandises sont conservées dans les entrepôts des entrepreneurs; dans le nord-est et le nord-ouest, les autorités locales ont attribué des entrepôts au PAM. Le Programme dispose de bureaux auxiliaires et de terrain à Wajid, Beletwein, Merka, Mogadiscio, Bossaso, Garowe, Berbera et Hargeisa; et d'entrepôts à Wajid, Mogadiscio et Huddur dans le sud et Hargeisa et Bossaso dans le nord.

Plans d'achats

62. En consultation avec la Sous-Division des achats et des contrats, le bureau de pays a acheté du maïs, des légumineuses, du mélange maïs-soja au Kenya, en Ouganda et en Afrique du Sud dans le cadre de l'IPSR en cours. Le PAM encouragera les donateurs à verser des contributions en espèces qui pourront être utilisées pour des achats locaux ou régionaux.

SUIVI DES RÉSULTATS

63. Le suivi sera fondé sur le modèle logique conforme à l'approche de la gestion axée sur les résultats qui figure à l'annexe III; les indicateurs seront affinés en permanence grâce à l'analyse des résultats. Les composantes de l'IPSR par région ont été conçues selon un cadre logique classant les résultats par rapport aux objectifs stratégiques 1 à 4 du PAM. Pendant la phase d'exécution, les effets à court terme de l'IPSR seront suivis chaque mois par le bureau de pays à l'aide des indicateurs de performance. Les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs seront évalués chaque année en comparant les indicateurs des effets à long terme aux données de référence recueillies avant le lancement de l'IPSR.
64. Afin d'éviter les projets axés sur les vivres, de veiller à ce que les activités de relèvement contribuent à améliorer ou à renforcer les moyens de subsistance et de mesurer les effets à court terme et à long terme, comme l'a recommandé la mission d'évaluation de 2005, le bureau de pays a élaboré des directives pour la préparation des projets et le S&E, ainsi que pour les groupes chargés d'examiner les projets au niveau des bureaux auxiliaires et du bureau de pays. Le coût du personnel requis est inscrit au budget de la présente IPSR. On accordera une attention particulière à la sécurité alimentaire des groupes de bénéficiaires afin d'éviter l'inclusion d'un trop grand nombre de ménages non exposés à



l'insécurité alimentaire au détriment des ménages vulnérables. Si la sécurité est suffisante, des données quantitatives et qualitatives de suivi seront rassemblées régulièrement par des contrôleurs de terrain qui utiliseront des listes de contrôle normalisées dans le cadre l'action menée par le PAM pour créer un système institutionnel de S&E. L'analyse des résultats et l'établissement de rapports de meilleure qualité permettront d'améliorer l'utilisation des informations dans le processus de décision.

65. Le bureau de pays a mis au point un système de suivi reposant sur une base de données pour les composantes du programme. Ce système fournira des informations disponibles en temps utile, fiables et pertinentes. Certaines activités de S&E requièrent la participation des partenaires; par exemple, l'UNICEF et les ONG collaborent au suivi de l'assortiment alimentaire et au suivi après distribution. Le PAM participe à des évaluations de la sécurité alimentaire et à des enquêtes nutritionnelles conjointes avec la FSAU, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine, les ONG et les organisations des Nations Unies.
66. On trouvera à l'annexe III un tableau résumé du cadre logique de la présente IPSR qui présente les indicateurs de performance pour le S&E, en fonction des résultats escomptés de l'intervention. Une évaluation à mi-parcours de l'efficacité des activités de l'IPSR sera effectuée au troisième trimestre de l'année 2007 en collaboration avec les partenaires et le bureau régional du PAM.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE

67. Comme la situation en Somalie est imprévisible et peut changer profondément à tout instant, des dispositions doivent être prises pour pouvoir réviser les activités de manière fréquente. En particulier, les résultats des efforts déployés par le gouvernement fédéral de transition pour mettre en place un pouvoir central et rétablir l'ordre intérieur auront une incidence sur la mise en œuvre des activités de l'IPSR. Divers facteurs pourraient perturber l'intervention:
 - l'insécurité due à des événements politiques extérieurs et intérieurs;
 - l'augmentation du nombre d'actes de piraterie en mer;
 - de nouvelles sécheresses ou inondations de grande ampleur entraînant des pénuries alimentaires généralisées;
 - une dégradation ultérieure du réseau routier.
68. Des plans d'urgence pour les catastrophes de petite et moyenne ampleur —phénomènes cycliques en Somalie dont le nombre a augmenté depuis vingt ans— seront arrêtés en consultation avec les services administratifs locaux et régionaux et les partenaires. Une provision pour imprévus destinée à assurer la fourniture de secours d'urgence de courte durée est inscrite dans la présente IPSR; les ressources seront utilisées après que des évaluations auront été menées avec les contreparties nationales. Le PAM pré-positionnera des stocks d'aide alimentaire dans la mesure du possible.

MESURES DE SÉCURITÉ

69. Le manque de sécurité, le mauvais état des routes et les longs trajets font du Service aérien commun des Nations Unies le moyen de transport le plus sûr et le plus efficace pour le personnel du PAM, ce qui limite les déplacements et impose des coûts de transport et des dépenses de sécurité élevés, y compris pour l'entretien et la gestion des pistes d'atterrissage.
70. Dans une grande partie du pays où la sécurité reste incertaine, les Nations Unies ne peuvent pas utiliser leurs propres véhicules (voir carte). La location de véhicules, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, entraîne des coûts supplémentaires. S'agissant de locations temporaires, il n'est pas possible d'installer des équipements de télécommunication longue distance; en l'absence d'un réseau radio de communication à très haute fréquence —et d'un réseau de téléphonie mobile en dehors des grandes villes— il est nécessaire d'utiliser des téléphones satellitaires dont les coûts d'exploitation sont élevés.
71. L'absence de services de sécurité externes dignes de confiance entraîne des dépenses considérables pour que les bureaux et les habitations du personnel des Nations Unies répondent aux normes MOSS. La règle exigeant la présence de deux administrateurs internationaux pour les séjours de plus d'une journée a pour effet d'accroître les besoins de personnel dans les bureaux auxiliaires.

BUDGET PROPOSÉ ET APPORTS NÉCESSAIRES

72. Le volume total de produits alimentaires requis est de 170 686 tonnes (voir annexe D): 125 279 tonnes pour les rations de secours, 6 343 tonnes pour l'alimentation sélective et 39 064 tonnes pour les programmes de protection sociale. Le coût total pour le PAM s'élève à 124 569 265 dollars: les coûts opérationnels directs représentent 97 millions de dollars et les coûts d'appui directs 19 millions de dollars. Le PAM s'efforcera de contenir les coûts en employant des agents nationaux, en réexaminant les coûts TTEM et en adoptant d'autres mesures.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

73. Le Conseil d'administration est invité à approuver l'IPSR proposée pour la Somalie, qui est conçue pour fournir une aide à 2,1 millions de personnes pendant deux ans (2006 à 2008). Le coût des produits alimentaires s'élève à 43 millions de dollars et le coût total pour le PAM à 125 millions de dollars.

ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Céréales	143 386	203	29 107 358
– Légumineuses	17 378	409	7 107 602
– Huile végétale	6 714	780	5 236 920
– Mélange maïs-soja	3000	320	960 000
– Sucre	208	480	99 840
Total, produits	170 686		42 511 720
Transport extérieur			12 219 342
Transport terrestre			18 824 959
Total partiel pour TIEM			21 797 853
Total TTEM			40 622 812
Autres coûts opérationnels directs			2 130 000
Total, coûts opérationnels directs			97 483 874
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour plus de détails)			
Total, coûts d'appui directs			18 936 000
Coûts d'appui indirects (CAI) à 7 pour cent			8 149 391
COÛT TOTAL POUR LE PAM			124 569 265

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier en fonction de la disponibilité des produits.



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	4 633 380
Administrateurs nationaux	1 001 300
Personnel national des services généraux	2 887 500
Personnel temporaire	102 000
Heures supplémentaires	15 820
Mesures d'incitation	415 000
Consultants internationaux	338 000
Consultants nationaux	105 000
Volontaires des Nations Unies	320 000
Voyages officiels du personnel	3 310 000
Formation et perfectionnement du personnel	206 000
Total partiel	13 334 000
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	950 000
Services collectifs	251 000
Fournitures de bureau	220 000
Communications et services TI	591 000
Assurance	425 000
Réparation et entretien du matériel	125 000
Entretien et frais d'exploitation des véhicules	745 000
Services des organisations des Nations Unies (part revenant au PAM du coût commun des Nations Unies à Nairobi)	625 000
Autres dépenses de bureau	895 000
Total partiel	4 827 000
Matériel et autres charges fixes	
Véhicules	150 000
Matériel TC/TI	400 000
Mobilier, outils et matériel	225 000
Total partiel	775 000
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	18 936 000

ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR SOMALIE 10191.1

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Hypothèses et risques
I. Contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 1: Sauver des vies humaines dans des situations de crise		
Effet à moyen terme 1.1 Réduction et/ou stabilisation de la malnutrition aiguë parmi les bénéficiaires ciblés.	1.1.1 Prévalence de la malnutrition aiguë (rapport poids/taille) chez les enfants de moins de 5 ans (objectif = < 15 pour cent, référence = 19 pour cent).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les conflits armés ou les catastrophes naturelles ne perturbent plus la production et la consommation alimentaires. ➤ Aucune flambée ultérieure de maladies épidémiques (rougeole, choléra, grippe aviaire, etc.)
Effet à moyen terme 1.2 Réduction du taux brut de mortalité.	1.2.1 Mortalité chez les moins de 5 ans (indication pour le taux brut de mortalité) ¹ (objectif <= 2/10 000/jour).	
II. Contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 2: Protéger les moyens de subsistance et renforcer la résistance aux chocs		
Effet à moyen terme 2.1 Capacité renforcée des populations cibles de résister aux chocs et de satisfaire leurs besoins alimentaires.	2.1.1 Nombre de bénéficiaires (par sexe) participant aux activités VCT (objectif: hommes: 77 000; femmes: 47 000). 2.1.2 Nombre de bénéficiaires (par sexe) recevant une formation technique (objectif hommes: 2 500, femmes: 6 000). 2.1.3 Nombre d'actifs matériels créés (par unité et par type). 2.1.4 Nombre et type de formations techniques dispensées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les conditions sociales et économiques générales permettent aux bénéficiaires d'utiliser au mieux les actifs créés et les compétences acquises. ➤ Les chocs subis restent dans les limites prévues par l'intervention.
III. Contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 3: Améliorer la nutrition et l'état de santé des bénéficiaires ciblés		
Effet à moyen terme 3.1 Amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et des autres groupes vulnérables dans les régions ciblées.	3.1.1 Prévalence de malnutrition (rapport poids/taille) chez les enfants de moins de 5 ans (objectif = < 10 pour cent atteints de malnutrition grave). 3.1.2 Prévalence de la malnutrition chez les femmes adultes (mesurée par l'indice de masse corporelle et/ou l'insuffisance pondérale à la naissance) (objectif = > 18.5). 3.1.3 Variation mensuelle de poids (en pourcentage) chez les tuberculeux et les personnes vivant avec le VIH/sida (objectif = ≥ 0).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune flambée ultérieure de maladies épidémiques (rougeole, choléra, grippe aviaire, etc.) ➤ Aliments complémentaires disponibles. ➤ Médicaments disponibles chez les partenaires de coopération. ➤ Partenaires de coopération fiables opérant dans la zone cible.



¹ En raison de la mobilité des populations en Somalie, le taux brut de mortalité ne peut être mesuré que pour les populations des camps.

ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR SOMALIE 10191.1

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Hypothèses et risques
	3.1.4 Taux de poursuite du traitement parmi les tuberculeux et les personnes vivant avec le VIH/sida (objectif = 80 pour cent). 3.1.5 Taux de mortalité des patients. 3.1.6 Pourcentage des orphelinats ayant terminé un traitement anthelminthique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditions sociales et économiques permettant aux bénéficiaires d'avoir accès sans interruption aux services de santé et de nutrition.
IV. Contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation		
Effet à moyen terme 4.1 Augmentation des inscriptions de garçons et de filles dans les écoles appuyées par le PAM.	4.1.1 Nombre total d'inscriptions: filles et garçons scolarisés dans les écoles appuyées par le PAM (objectif: 10 pour cent d'augmentation par an) ² . 4.1.2 Nombre de repas scolaires servis en temps voulu (objectif – 2 repas/jour).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditions sociales et économiques générales donnant aux enfants accès sans interruption à l'éducation. ➤ Comités d'éducation communautaires en activité. ➤ Ces comités sensibilisent les parents à l'importance de l'éducation des filles.
Effet à moyen terme 4.2 Amélioration/stabilisation de la fréquentation des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM.	4.2.1 Taux de fréquentation: pourcentage de filles et de garçons suivant les cours dans les écoles appuyées par le PAM pendant l'année scolaire. 4.2.2 Augmentation annuelle du taux de fréquentation (objectif: 5 pour cent).	



² Il est difficile d'obtenir des taux nets de scolarisation faute de données démographiques convenables en Somalie, pays privé de Gouvernement central depuis 15 années.

ANNEXE IV: RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PRODUITS PAR ANNÉE ET PAR SECTEUR

Année	Secteur	Bénéficiaires	Hommes	Femmes	Céréales	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sucre	Total
Année I (août à déc. 2006)	Secours	679 000	339 000	340 000	61 111	7 333	2 443			70 888
	VCT/VPF	402 000	241 000	161 000	12 060	1 447	482			13 990
	SMI	20 000	10 000	10 000	1 680	210	126	420		2 436
	Soutien social à d'autres groupes	9 500	4 500	5 000	456	57	34	114		661
	Alimentation scolaire d'urgence (repas scolaires)	16 000	11 000	5 000	270	54	36	90	36	486
	Alimentation scolaire d'urgence (rations à emporter)	5 000		5 000			81			81
	Total, Année I		1 126 500	605 500	521 000	75 577	9 101	3 203	624	36
Année II (jan. à déc. 2007)	Secours	360 500	180 500	180 000	32 444	3 892	1 299			37 635
	VCT/VPF	255 000	153 000	102 000	7 650	918	306			8 874
	SMI	46 500	24 000	22 500	3 906	488	293	978		5 665
	Soutien social à d'autres groupes	22 000	11 000	11 000	1 056	132	79	264		1 531
	Alimentation scolaire d'urgence (repas scolaires)	23 000	15 500	7 500	776	155	104	259	104	1 397
	Alimentation scolaire d'urgence (rations à emporter)	7 500		7 500			243			243
	Total, Année II		707 000	384 000	323 000	45 832	5 586	2 323	1 500	104

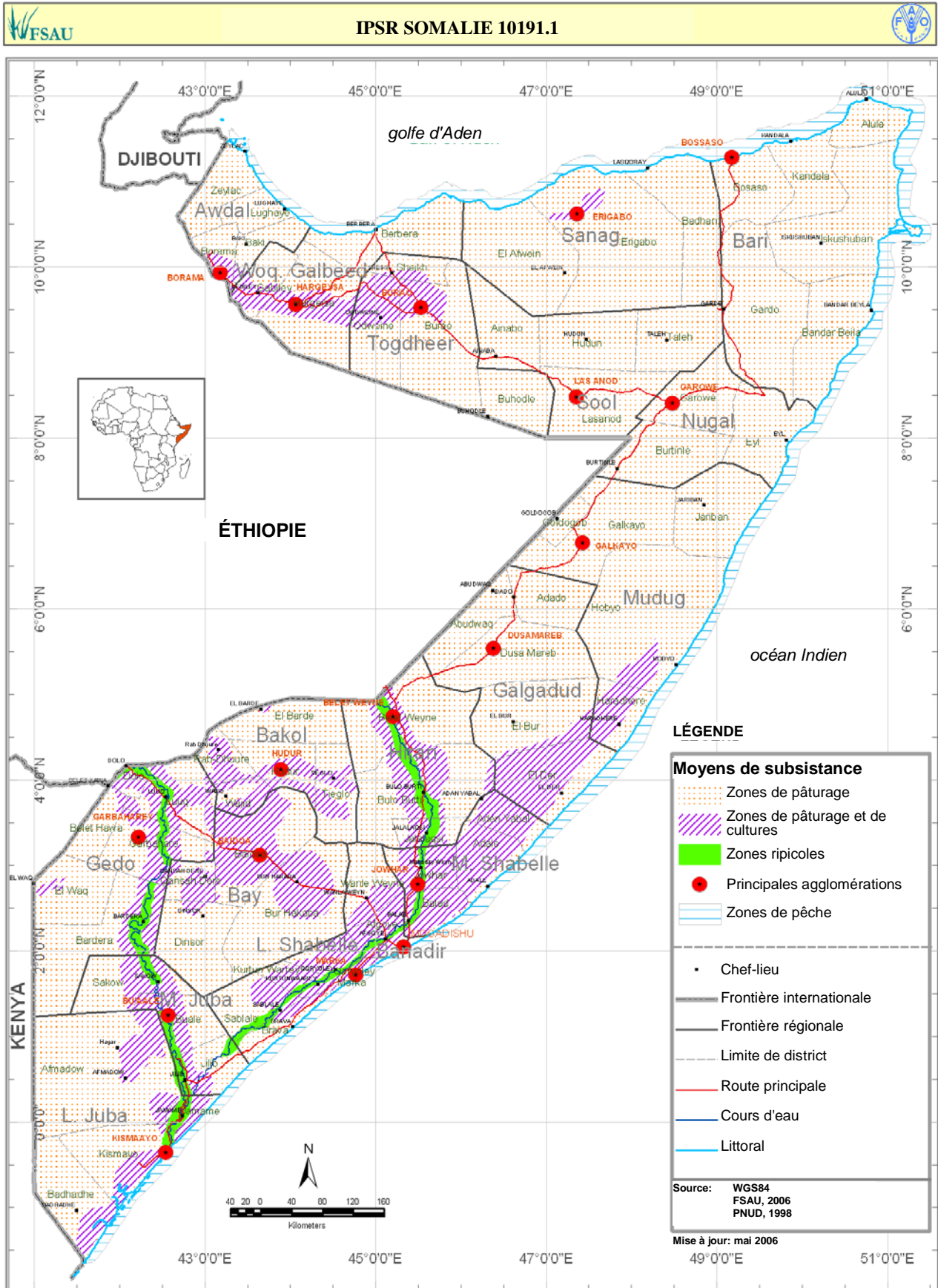


ANNEXE IV: RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PRODUITS PAR ANNÉE ET PAR SECTEUR

Année	Secteur	Bénéficiaires	Hommes	Femmes	Céréales	Légumineuses	Huile végétale	Mélange mais-soja	Sucre	Total
Année III (jan. à juil. 2008)	Secours	160 500	80 500	80 000	14 445	1 732	578			16 756
	VCT/VPF	140 000	84 000	56 000	4 200	504	168			4 872
	SMI	26 500	14 500	12 000	2 226	278	167	557		3 228
	Soutien social à d'autres groupes	12 500	6 500	6 000	600	75	45	150		870
	Alimentation scolaire d'urgence (repas scolaires)	30 000	20 000	10 000	506	101	68	169	68	912
	Alimentation scolaire d'urgence (rations à emporter)	10 000		10 000			162			162
	Total, Année III	369 500	205 500	164 000	21 977	2 691	1 188	876	68	26 800
Total pour deux années	2 203 000	1 195 000	1 008 000	143 386	17 378	6 714	3 000	208	170 686	



Note : Le nombre total de bénéficiaires – 2 203 000 – est utilisé pour calculer les besoins de produits alimentaires. Cependant le nombre net de bénéficiaires est de 2 164 000 (voir la fiche d'information sur la planification du projet) déduction faite des 39 000 élèves comptés deux fois dans l'alimentation scolaire d'urgence.



Unité d'évaluation de la sécurité alimentaire – Somalie <http://www.fsasomali.org>
 P.O. Box 1230 Village Market, Nairobi, Kenya Email: fsainfo@fsau.or.ke tel: 254-20-3745734 fax: 254-20-3740598
 La FSAU est administrée par la FAO, financée par la Communauté européenne et l'Agency for International Development (USAID). Ses partenaires sont FEWS-NET, le PAM, la FAO, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Save the Children UK, TUNICAF, CARE et le PNUD.
 Les frontières et les appellations indiquées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.
 Le tracé des frontières des régions et des districts correspond au tracé approuvé par le Gouvernement officiel de la République de Somalie en 1986.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSAU	Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODK	Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
S&E	suivi et évaluation
SMI	santé maternelle et infantile
TIEM	transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres au profit de la formation